



Une réforme du lycée inacceptable!

Comme les autres réformes en cours, la réforme du lycée est engagée dans un contexte de réduction massive d'emplois de fonctionnaires. Le Recteur De Gaudemar veut faire croire qu'il mène juste une réflexion sur des évolutions pédagogiques et feint d'ignorer ce cadre budgétaire.

Actuellement l'horaire de la classe de 2nde est composé de 25h d'enseignements communs à tous les élèves, de 5h à 6h d'enseignements de détermination, plus une éventuelle option facultative de 2h30 ou 3h. Les élèves peuvent avoir de 30 à 34h de cours et aide individualisée sans compter les activités annualisées.

HORAIRES CLASSE DE SECONDE

ACTUELLEMENT

Enseignements communs à tous les élèves

	classe entière	groupe	annualisé	total global	
Français	4h	30 min		22h30	
Histoire-géographie	3h	30 min			
Langue vivante 1	2h	1h			
Mathématiques	3h	1h			
Physique-chimie	2h	1h30			
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)	30 min	1h30			
Éducation physique et sportive	2 h				
total	16h30	6h			
Éducation civique, juridique et sociale		30 min			2h30
Aide individualisée		2h			
Heures de vie de classe			10 h annuelles		
total		2h30		25h	

Enseignements de détermination 2 au choix

	classe entière	groupe	annualisé	total global
LV2 ou LV3	2h	30 min		5 ou 6h
Latin , grec	3h			
SES	2h	30min		
Informatique de gestion (IGC)	1h	2h		
MPI, ISI, ISP, PCL, BLP, SMS		3h		
Mise à niveau informatique			18 h annuelles	
Ateliers artistiques			72 h annuelles	
Pratiques sociales et culturelles			72 h annuelles	

Options facultatives, 1 au choix

	classe entière	groupe
LV2 ou LV3	2h	30 min
Latin , grec	3h	
EPS, arts, hippologie, pratiques professionnelles	3h	

RENTREE 2009

Enseignements généraux

	total global
Français	21h
Histoire-géographie	
LV1 et LV2	
Mathématiques	
Sciences expérimentales	
Éducation physique et sportive	

Exploration et approfondissement
4 modules au choix

	total global
Sciences	6h
Sciences de la société	
Humanités et arts	
Technologies	

Accompagnement obligatoire

	total global
Remise à Niveau	3h
Travaux interdisciplinaires	
Aide à l'orientation	
découverte enseignement sup	

horaire hebdomadaire	30h
----------------------	-----

Pour la future classe de 2nde, l'horaire sera de 30 heures par semaine au lieu des 27 heures initialement prévues . Ces 30 heures seraient découpées en 3 blocs :

- Les enseignements généraux communs à tous les élèves pour 21h comprendraient français, histoire-géographie, deux langues vivantes, maths, sciences expérimentale et EPS,
- Des modules exploratoires pour 6h,
- Des modules d'accompagnement obligatoire pour 3h.

L'année scolaire serait organisée en semestres, coupée par une semaine de bilan et d'orientation. Les élèves devraient choisir 4 modules exploratoires (2 modules par semestre) parmi les quatre grandes familles disciplinaires ci-après:

- Sciences (maths, physique-chimie, SVT, informatique et société numérique)
- Sciences de la société (SES, sciences de gestion, histoire-géographie)
- Humanités/arts (littérature, latin, grec, langues vivants, arts),
- Technologie (sciences de l'ingénieur, sciences médico-sociales, techniques de laboratoire, hôtellerie-restauration, activités physiques et sportives)

De Gaudemar a préconisé de faire des programmes de modules technologiques simplifiés qui nécessitent des matériels moins nombreux et moins coûteux pour les régions. Il a envisagé que ces modules soient ouverts dans tous les lycées. Cela pose la question de l'existence de la classe de 2nde dans les lycées purement technologiques et peut être du lycée technologique lui-

même. **On peut s'inquiéter aussi que les modules technologiques ou dits de société soient réduits aux seules possibilités locales (en général les STG), ce qui va accentuer la désaffection pour les STI.**

Suite aux réactions de l'académie des sciences et des associations de spécialistes, les sciences expérimentales sont réintroduites dans les enseignements généraux mais sans différencier les disciplines. Cela traduit peut être une énième tentative pour imposer un enseignement transdisciplinaire. Par contre les sciences économiques sont restées dans le bloc modulaire.

L' enseignement modulaire «à la carte», expression utilisée par X. Darcos mais critiquée par les élus UMP, va encore brouiller davantage les parcours élèves. **Finalement, seuls les initiés choisiront les modules utiles qui ne seront pas forcément offerts dans tous les lycées.** Comment espérer ne pas revoir les mêmes dérives que lors de la mise en place des enseignements de spécialité de terminale ? Certains lycées cotés avaient alors offert deux spécialités par élève au lieu d'une seule pour favoriser l'accès de leurs élèves aux classes prépas. Concurrence oblige...

Selon X. Darcos l'organisation en module offrirait un plus grand choix et plus de souplesse en permettant le droit à l'erreur aux élèves qui pourraient ainsi changer de champ modulaire en cours d'année. La complexité de la réalisation des emplois du temps, risque par commodité de recréer les filières par regroupement d'élèves qui auraient le même profil en fonction des modules choisis. On imagine mal les établissements faire des emplois du temps deux fois par an.

Le 3^{ème} bloc est le plus flou : accompagnement individualisé des élèves obligatoire pour tous ou aide pour les élèves en difficulté ? Accompagnement pour préparer leur parcours, leur orientation mais aussi des modules pour les aider à travailler différemment ?

De Gaudemar a bien précisé que l'aide individualisée ne disparaissait pas, qu'elle était intégrée à l'accompagnement. Il n'a pas répondu sur le type de personnels qui interviendrait même si le Ministre a promis que les enseignants seraient rémunérés pour ces tâches sans préciser si c'était en heures sup ou intégré au service.

Des prescriptions seraient faites aux établissements pour la découverte de l'enseignement supérieur. Pour De Gaudemar, l'orientation est un travail d'équipe pas uniquement réservé aux COP. Ce qui est gênant c'est l'opposition entre les élèves en difficulté et les autres, dans le choix de l'accompagnement. Les élèves en difficulté ont eux aussi besoin d'être aidés pour leur orientation, et peut être plus que ceux dont le parcours est tout tracé.

Le taux de redoublement est actuellement de 15 %. Les élèves pourraient passer en classe supérieure et reprendre des modules qu'ils n'auraient pas acquis. Par simple souci d'économie l'idée est aussi de supprimer les redoublements fin de 2^{nde}.

Pour le cycle terminal des filières générales, il est très difficile de comparer avec les horaires actuels qui sont très différents selon les filières. L' horaire se décomposerait aussi en trois blocs :

- . le tronc commun pour 45 %, qui ne comprendrait plus ni les maths ni l'histoire-géographie,
- . des modules exploratoires pour 45 %,
- . des modules d'accompagnement individualisé des élèves pour 10%.

Les filières actuelles L, ES et S disparaîtraient mais les enseignements modulaires des quatre grands champs donneraient des dominantes clairement identifiées.

Un élève pourrait ne plus faire de maths après la classe de 2^{nde} mais la philosophie pourrait être introduite dès la classe de première, de même qu'une initiation au droit.

Encore une fois, les élèves qui auront une idée claire de leur futur sauront faire les choix utiles.

Cette description très succincte du cycle terminal fait l'impasse complète sur le lycée technologique, même si X. Darcos prétend le maintenir grâce aux modules . On voit mal ce qui pousserait un élève à s'inscrire dans un lycée technologique pour y suivre, éventuellement, un module technologique. Ainsi, si le lycée technologique disparaît, se tarit la principale source d'élèves de BTS. Il faut mettre cela en lien avec le cadeau de X. Darcos aux organisations signataires du protocole sur le bac pro 3 ans, à savoir la possibilité faite aux PLP d'enseigner en BTS. Dans ce cadeau, ce sont les élèves de LP qui sont ciblés pour les futurs BTS dont les programmes seraient revus.

A notre avis, cette réforme du découpage des horaires des élèves aura des conséquences sur le service des enseignants, voire sur le type de personnels qui interviendra dans certains modules d'accompagnement. De Gaudemar refuse d'en discuter en prétendant que ce n'est pas la mission qui lui a été confiée. On a l'impression d'assister à un exercice intellectuel théorique qui serait sans conséquences. Malheureusement, nous mesurons bien tous , les effets néfastes que cela aurait sur certains élèves, sur les filières, sur l'existence du lycée technologique, sur l'organisation des établissements, sur nos conditions de travail et surtout sur les suppressions d'emplois,

A terme, et bien que le Ministre s'en défende, cette réforme modifiera inévitablement le baccalauréat.

Comment imaginer le maintien d'un examen national avec des modules d'enseignement offerts ou pas localement ?

En conséquence, après avoir exprimé ses désaccords en présence de M. De Gaudemar, la cgt éduc'action a quitté les négociations sur la réforme du lycée, le 17 septembre 2008, en adressant une lettre ouverte à X. Darcos. Elle appelle à construire, dans l'unité, la mobilisation nécessaire pour faire barrage à cette réforme et imposer un autre avenir au lycée, à égale dignité des trois voies.